



Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,  
Leadership et Stabilité



Revue de presse

25 février 2016

La vive polémique sur l'application du système ACD (Advance Cargo Declaration) prend de l'ampleur. L'Ambassade des Etats-Unis vient de publier une note sur sa page Facebook en réponse aux récentes déclarations « inexactes » faites par le vice-président de la société ATPMS (Associated Transport and Port Management System). La note contredit également l'argument avancé par l'Etat, à travers le ministre du Transport, du Tourisme et de la Météorologie, pour justifier la mise en place de l'ACD. Dans cet élan, le FIVMPAMA (Groupement du patronat malagasy) appelle l'Etat à la reprise du dialogue car les différentes mesures qu'il a prises ces derniers temps requièrent plus de clarifications et d'implication de toutes les parties prenantes.

### Politique

#### LE FFM NOUVEAU ERIGE EN « JURIDICTION » DE RECONCILIATION

*Selon les explications du comité d'experts qui a rédigé l'avant-projet de loi sur la refonte du Conseil de réconciliation Malagasy (FFM), l'institution nouvelle devrait jouir de certaines prérogatives judiciaires. Ce qui pourrait être la principale innovation apportée par le texte dont les grandes lignes ont été présentées, hier. « Il y a ce qu'on appelle justice transitionnelle. Il s'agit d'attribuer à une entité autre que le tribunal des compétences judiciaires sur des faits particuliers, durant une période déterminée » soutient un membre du comité. (L'Express de Madagascar) Le Conseil de Fampihavanana Malagasy, sera aussi doté de pouvoir d'amnistier portant notamment sur la réparation ou l'indemnisation. Cette fois, il appartiendra à la nouvelle structure de faire une investigation sur les dossiers d'amnistie pour éviter les récidives. (Midi Madagasikara p.16, Les Nouvelles p.2, Madagascar Laza p.2, Madagascar Matin p.3)*

#### INAUGURATION DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES A MIANDRIVAZO

*Le Président de la République a inauguré le bloc chirurgical du Centre hospitalier de référence du district et le bâtiment des services fonciers de Miandrivazo. Il s'agit de deux nouvelles infrastructures qui répondent aux besoins de la population. Le bloc opératoire arrive à point nommé pour la population car les malades devaient se rendre à Morondava ou bien à Antsirabe pour les opérations chirurgicales. Quant aux services fonciers, c'est aussi important car 44% des affaires traitées par le Tribunal local relèvent du domaine foncier. (Madagascar Laza p.2, Midi Madagasikara p.16)*

- **L'Observateur** critique le Président de la République de faire de la diversion en multipliant les descentes sur terrain. Comme le regard se tourne vers lui pour savoir s'il fera ou non un changement de gouvernement, il prend du temps et essaie de détourner l'attention du public. (p.2) Interviewé par le journal, le ministre de l'élevage Anthelme Ramparany affirme qu'« il nous faut maintenant un nouveau départ marqué par des réformes en profondeur pour juguler la fragilité structurelle du pays. Après des moments difficiles liés à la période transitoire, l'Etat a besoin d'asseoir son autorité, la population a besoin de croire aux dirigeants et d'avoir un nouvel espoir, les partenaires techniques et financiers ont besoin d'assurance. » (p.2)

#### SENAT : LE HVM VERROUILLE LE BUREAU PERMANENT

*Les Sénateurs ont procédé à l'élection des nouveaux membres manquants du bureau permanent et des présidents des sept commissions. Tous candidats uniques, les personnalités présentées par le HVM ont été élus : Mananjara Randriambololona pour la province d'Antananarivo, Amido pour Antsiranana, Riana Andriamandavy VII pour Fianarantsoa, Ahmad pour Mahajanga. La présidence des*

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





# INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,  
Leadership et Stabilité



commissions ont été attribuées à des sénateurs désignés par le Chef de l'Etat. L'ancien député, Andrianjaka Samson Goulzar et l'ancien ministre Brigitte Rasamoelina ont élus respectivement questeur II et rapporteur général. (Madagascar Laza p.3, L'Express de Madagascar p.5, Les Nouvelles p.3, Midi Madagascar p.13, Madagascar Laza p.3, La Gazette de la Grande Ile p.5, La Vérité p.3)

- D'après l'Express de Madagascar, le scénario était presque prévisible. Bénéficiant d'une majorité écrasante, le HVM ne s'est pas privé de s'accaparer la totalité du siège des vice-présidents du bureau permanent. (p.5) Les Nouvelles analyse que contrairement à l'Assemblée nationale, la géométrie variable n'a pas sa raison d'être au Sénat. (p.3) Si le HVM a adopté une ouverture à l'endroit des sénateurs désignés lors de cette élection, il a fermé la porte aux élus du TIM, du MAPAR et des sénateurs indépendants qui sont au nombre de 8 à la Chambre haute, estime Midi Madagascar. (p.13) La Gazette de la Grande Ile s'interroge pourquoi le TIM et le MAPAR refusent de se constituer en opposition alors que pour qu'il y ait bon débat, il faut que l'opposition s'affirme. Sinon l'opposition se fera toujours dans la rue et sera toujours destructrice. (p.5) L'Observateur fait remarquer le poste du 7<sup>ème</sup> vice-président réservé à l'opposition reste vacant. (p.5)
- Tia Tanindrazana met dans sa une que l'un des vice-présidents nouvellement élu, impliqué dans un double dossier lié aux corruptions, fait l'objet d'un mandat d'amener signé par la chaîne pénale anti-corruption. (p.2)

## Economie et société

### ADVANCE CARGO DECLARATION : LES ETATS-UNIS CONTREDISENT LE GOUVERNEMENT

Sur un statut posté sur sa page Facebook, l'ambassade des Etats-Unis corrige des assertions selon lesquelles le système ACD tel qu'il est mis en place à Madagascar constitue une exigence du code ISPS (International Ships and port facility security), proposé par les Américains à l'Organisation maritime internationale. Alors que le gouvernement malgache a dénommé le système ACD for ISPS code, l'ambassade américaine martèle qu'« il n'y a aucune exigence prévue ni par les garde-côtes des Etats-Unis dans le cadre du programme international de sécurité des ports ni pour le code de l'ISPS pour un système ACD tel que la société ATPMS prévoit. L'ambassade contredit également l'argument avancé par le ministre du Transport et du tourisme affirmant que l'ACD constitue l'une des mesures de mise en œuvre du code ISPS dans les ports. (L'Express de Madagascar p.7, Midi Madagasikara p.2, La Gazette de la Grande Ile p.4)

- Selon l'Express de Madagascar, la position américaine vient bétonner les arguments du Groupement des entreprises de Madagascar qui avait soulevé, il y a dix jours, que « le fondement même de la mise en place de l'ACD est inexact ». De l'avis des membres de l'Association professionnelle des armateurs et des consignataires de Madagascar (APACM), l'ACD, au final, ne vise rien de plus qu'à augmenter les recettes de l'Etat, même s'ils émettent des doutes quant à l'affectation et la destination véritables desdites recettes. (p.7) L'ambassade de Etats-Unis n'est pas le seul partenaire à douter du sérieux de la mise en place de l'ACD, l'Union Européenne aurait déjà demandé à l'ATPMS d'expliquer quels sont les services ou projets proposés par cette société en contrepartie des redevances que les opérateurs paient, conclut Midi Madagasikara. (p.2)

### LE FIVMPAMA RECLAME UN DIALOGUE AVEC L'ETAT

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





# INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,  
Leadership et Stabilité



Trois mesures sur les vingt proposées par le secteur privé, dans le cadre de la relance de l'économie initiée en 2014, méritent d'être approfondies pour trouver des solutions acceptées par toutes les parties prenantes, réclame le FIVMPAMA (Groupement du patronat malgache). Parmi ces trois mesures, on peut citer le remboursement des arriérés de l'Etat concernant les TVA et les créances fournisseurs et l'octroi d'un pouvoir juridictionnel à la CFRA (Commission fiscale de recouvrement à l'Arbitrage) en matière fiscale pour compenser l'affaiblissement des droits des contribuables. Par ailleurs, de nouveaux points cruciaux touchant la vie économique du pays en général et des entreprises malagasy en particulier nécessite la reprise du dialogue entre le secteur public et privé. Il s'agit de la suspension de la mise en vigueur de l'ACD, l'annulation de la date butoir du 29 février concernant la mise en application de l'Arrêté ministériel portant la réglementation de la profession des commissaires en douanes et transit maison. (Midi Madagasikara p.3, L'Observateur p.4)

- La décision du ministère des Finances et du Budget de renouveler les conditions d'agréments des obligations du Commissionnaire en douane et transit maison provoque des remous auprès des gérants et des directeurs des sociétés de transit. Une décision, portant réforme à la profession des commissionnaires en douane et transit maison, mais qui entraînera la fermeture d'une cinquantaine d'entreprises. Donc la perte d'emplois des milliers de personnes. En fait, chaque société est sommée de payer une caution de 20 millions d'ariary et produire une lettre de garantie bancaire annuelle de 20 millions d'ariary. Selon le président du Groupement des transitaires de Madagascar, « la décision n'est pas une mesure d'assainissement mais plutôt une mesure d'élimination. » (Midi Madagasikara p.15) D'après Madagascar Laza, les entreprises qui ne peuvent pas remplir les conditions exigées seront radiées du système informatique Sydonia et ne peuvent pas exercer leurs activités. (p.3)

## PAPRIZ : JICA DEVELOPPE SES REGIONS D'INTERVENTION

Le projet Papriz de l'Agence japonaise de Coopération internationale (JICA) ajoute six nouvelles régions dans le cadre de la vulgarisation de cette technique d'amélioration de la productivité du riz, dans la Grande île. Après les régions d'Alaoatra Mangoro, de Vakinankaratra, d'Analamanga, de Bongolava et d'Itasy, pendant la première phase du projet, les paysans de l'Amoron'Imania, de Betsiboka, de Boeny, d'Atsinanana, d'Analajirofo bénéficieront également des activités du Papriz II. La période de travail de la deuxième phase du projet a débuté l'année dernière pour se terminer en 2020 avec un appui financier qui s'élève à 4 millions de dollars. (L'Express de Madagascar p.8)

## EXAMENS OFFICIELS : L'AGE MINIMAL DES CANDIDATS A LIMITER

Quelques représentants des directeurs d'écoles privées ont communiqué que l'âge minimum des candidats aux examens officiels CEPE et BEPC sera respectivement limité à 9 ans et à 14 ans. Cette décision sera effective à partir de l'année scolaire 2016-2017, dans le souci d'améliorer les qualités de l'éducation à Madagascar. Pour les techniciens en pédagogie, il est primordial de passer toutes les classes, pour avoir un bon niveau, surtout à l'enseignement supérieur. Le ministère de l'Education nationale et les directeurs des écoles privées ont pris l'initiative d'étudier méticuleusement ces critères après les résultats catastrophiques aux CEPE, BEPC et Baccalauréat. (L'Express de Madagascar p.9, Les Nouvelles p.5)

## CENTRE NATIONAL ANTIACRIDIE : DISPARITION DE PLUS DE 2000 FUTS DE PESTICIDES VIDES

Le 12 janvier dernier, la FAO (Food and Agricultural organisation) a constaté la disparition de plus de 2000 fûts de pesticides vides du magasin de stockage de la DRADA (Direction régionale du développement de l'agriculture) à Tuléar. Ces fûts vides contiennent des résidus de pesticide, il est donc indispensable de ne pas les utiliser pour collecter ou conserver de l'eau ou de la nourriture. Les personnes qui boivent ou qui mangent ce qui a été stocké dans ces fûts s'exposent à de graves dangers

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





# INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,  
Leadership et Stabilité



pour leur santé. En cas de contamination, des antidotes, acquis par la FAO dans le cadre du programme, seront distribués auprès des Centres de santé de base dans la région de Tuléar. Des mesures ont été également prises pour sécuriser les fûts restants. **(La Gazette de la Grande Ile p.7, L'Observateur p.4)**

### SUCOMA : LA RE-OUVERTURE POUR BIENTOT

Deux ans après sa fermeture, « l'industrie sucrière Sucoma de Morondava rouvrira ses portes d'ici très peu », déclare le ministre de l'Industrie et du Développement du secteur privé en marge de ses rencontres avec les nouveaux ambassadeurs de l'Afrique du Sud et de Maurice hier. Les pertes enregistrées par les dirigeants chinois lors des violentes émeutes de 2014 étaient de 80 millions de dollars. Or malgré la demande d'une somme faramineuse de la part des Chinois, l'Etat n'a pas payé de dommages et intérêts, poursuit-il. Beaucoup d'employés ont perdu leur emploi, c'est pourquoi le ministre appelle à la protection des industries du pays. Les actes et le saccage ne font qu'aggraver le chômage. Selon les employés, les Chinois ont une mauvaise gestion des ressources humaines. Des mesures ont été prises afin d'éviter que ces actes ne se reproduisent plus, conclut le ministre de tutelle. **(Madagascar Matin p.6, Madagascar Laza p.6)**

### CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Avec ses 54 000 entreprises membres, les 24 Chambres de commerce et d'industrie qui couvrent le territoire national constituent une véritable force économique. Les Chambres auront l'occasion de démontrer cette force au cours de la première conférence économique qui se tiendra à Fort Dauphin du 14 au 16 mars. « Les CCI malagasy et leur fédération, acteurs et leviers du développement économique inclusif et durable » tel sera le thème de la rencontre. **(Midi Madagasikara p.2, La Gazette de la Grande Ile p.6, Madagascar Laza p.7)**

## Coopération internationale

### FRANCOPHONIE : LES CANADIENS EN RENFORT

Des experts canadiens ont été dépêchés à Madagascar pour l'encadrement des commissions de l'organisation du Sommet de la Francophonie. Cette mission fait suite à la proposition du premier ministre canadien lors du sommet du Dakar d'appuyer la Grande île dans l'organisation de ce sommet. « Il ne s'agit pas d'une formation mais plutôt d'un partage d'expérience entre les experts canadiens et les responsables de commissions. Madagascar a déjà sa propre stratégie, nous sommes là pour renforcer les démarches qui sont déjà enclenchées et faire en sorte que le Sommet soit une réussite », a déclaré Michel Landry, coordonnateur de partenariat entre Madagascar et le Canada. La commission sécurité a débuté les séances de partage d'expériences sur la planification de la sécurisation du sommet et de l'aéroport avec le directeur de la police de protection, de la gendarmerie royale du Canada. **(Les Nouvelles p.2, Madagascar Laza p.3)**

## Format de couverture

L'interview de **L'Observateur** a donné la parole au Dr Joseph Randriamiarisoa, ancien ministre et politicien. Il a partagé son opinion sur les faits qui ont défrayé les chroniques ces derniers temps mais particulièrement le kere dans le Sud. C'est une véritable crise humanitaire mais le kere n'est pas le seul fait de la sécheresse, il est l'expression de la faillite de l'Etat et de la mauvaise gouvernance, la manifestation de la misère et de la pauvreté. Mais à son avis, dans cette situation, tout le monde est responsable. L'avenir du Grand Sud passe par la mer et le sous-sol et ceci dans le cadre d'un plan global de développement du pays. Le devenir de la région c'est l'industrie portuaire et touristique, les ressources halieutiques et minières, affirme-t-il. **(p.15)**

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:



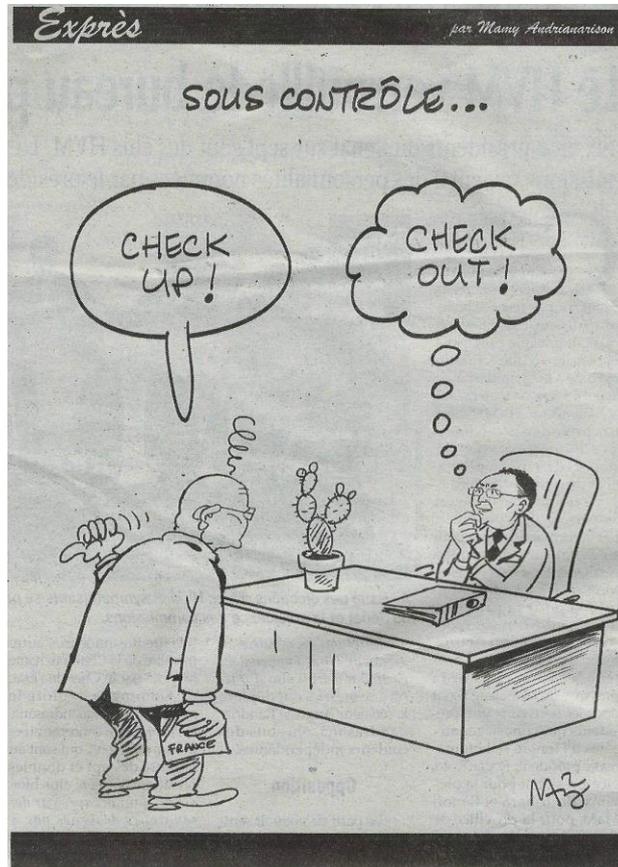


# INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,  
Leadership et Stabilité



## Un peu d'humour



L'Express de Madagascar p.5

**Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :**  
Tiaray RANDRIAMALALA: [tiaray.randriamalala@eces.eu](mailto:tiaray.randriamalala@eces.eu)  
Mirana RAZAFINDRAZAKA: [mirana.razafindrakaza@eces.eu](mailto:mirana.razafindrakaza@eces.eu)  
Honorine RAMISARIVELO : [misa.ramisariveho@eces.eu](mailto:misa.ramisariveho@eces.eu)  
Site web: [www.incipals.eu](http://www.incipals.eu)

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

**ECES**  
CENTRE EUROPEEN  
D'APPUI ELECTORAL

**OSSERVATORIO**  
di Pavia Media Research

**Search for**  
**Common Ground**

**Center for**  
**Creative Leadership**